

Image not found or type unknown



Que Faire dans cette situation ?

Par **lulu69**, le **25/05/2014** à **15:27**

Bonjour,

Que faire lorsqu'un mandataire judiciaire ne vous informe de rien concernant une liquidation, est aux abonnés absents quand on se déplace, ne répond pas au recommandé, a gardé les clés du local auquel on ne peut désormais plus accéder?

PS: ça va bientôt faire trois mois que la liquidation est effective, paru le 19 Mars.

je précise je suis le bailleur.